

Préavis 11/2015 – planification et étendue des travaux au 2m2c

Monsieur le président, mesdames et messieurs, chers collègues,

Avant toute chose, j'aimerais souligner la clarté du rapport qui a été rédigé sur cet objet et par ce biais remercier le président-rapporteur pour son excellent travail. Il semble que nous avons là une description claire de la problématique complexe qui touche ce bâtiment. J'en profite donc pour également remercier tous les intervenants qui se sont exprimés lors de cette commission afin de nous donner une vision d'ensemble de ce qui doit être fait au 2m2c, quelles soient technique, sécuritaire, économique ou encore du positionnement souhaité sur l'Arc lémanique.

- Vision technique sur l'amélioration indispensable de certaines infrastructures de ce navire amiral comme mes préopinants l'ont déjà mentionné ;
- Vision sécuritaire sur les mesures urgentes à prendre telles que les voies de fuite, la problématique du désenfumage et le renforcement de la structure porteuse ;
- Vision économique où une étude menée en 2013 sur le 2m2c par Ernst & Young indiquait que pour 1.- investi, la retombée directe et indirecte était de 14.- de retombée économique. Même si ce chiffre paraît légèrement optimiste ou exagéré, il n'en est pas loin de la réalité. J'ai reçu quelques échos de la manifestation Polymanga qui a eu lieu à Pâques, où certains établissements ont été dévalisés et on fait un chiffre d'affaires plus qu'intéressants sur ces 4 jours ;
- Positionnement souhaité multi-usage, en gardant la flexibilité entre la culture et les congrès ;
- Quant au concept pour l'avenir, de nombreuses hypothèses sont élaborées. Ces hypothèses vont être développées afin d'avoir toutes les données nécessaires permettant de les comparer.

Pour toutes ces raisons, le groupe UDC est convaincu que ce centre continuera à apporter un réel bénéfice à notre région et cela est indispensable pour la visibilité de montreux, nous ne pouvons pas y renoncer. Il soutient à l'unanimité la demande de crédit de ce rapport-préavis pour étude supplémentaire de CHF 410'000.- qui servira à l'organisation d'un concours sous la forme de mandats d'étude parallèles et est conscient que le coût total final va s'élever à 660'000.- et que viendront ensuite les demandes de crédit de réalisation concrètes et chiffrées, que notre Conseil pourra toujours ou non refuser. Nous l'acceptons car toutes les informations reçues nous indiquent que nous ne pouvons pas faire sans.

Nous vous engageons donc à soutenir ce rapport-préavis par un large OUI.
Je vous remercie pour votre écoute

Catherine Buchet